STATE OF LOUISIANA vs. A. J. BELLAND

Bureau de Collecteur de Taxes d'Etat,
District Supérieur, No. 34 rue Union.
Nouvelle-Orléans, 21 novembre, 1881.

En vertu du pouvoir dont je suis revêtu par l'Acte de la Législature de cet Etat, No. 96 de 1880, j'ai procédé à la vente à l'encan public, devant la porte principale du devant de la maison de district de cette paroisse, qui se trouve dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le second district de cette paroisse, le premier lundi de mai 1881, entre les heures légales de midi et trois heures de l'après-midi, la propriété ci-après décrite, appartenant à la succession de A. J. Belland, y compris toutes les améliorations et dépendances de la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Upper Line, désigné comme lot No. 6 sur le plan de Soniat, et borné comme suit, savoir: Le côté nord-est, le procédant, le côté sud-ouest, le côté nord-ouest, le procédant, le côté sud-est, le procédant,